



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**  
Nombre de conseillers municipaux présents : **18**  
Nombre de votes contre : **0**  
Nombre d'abstentions : **0**  
Nombre de votes pour : **29**  
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 septembre 2023

**Présents** : Christian DUMAS, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Magalie PIAT, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

**Absents excusés** :

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,  
Michel PIRES, ayant donné pouvoir à Philippe MAUGUIN,  
Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Eric SIGURÉ, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Yann GRISON,  
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,  
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND,  
Aurore MARTIN, ayant donné pouvoir à Laetitia NATIVELLE.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **20h08**

Secrétaire : **Maël DIONG**

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#### DL.23.088 – Chantier participatif de plantation de haie rue de la Driotte

**Thierry BLIN expose** :

Tant au plan des éléments favorables à la préservation de biodiversité qu'utiles contre le dérèglement climatique, la présence de haies sur notre territoire est un facteur dont l'importance est indiscutable. Les bienfaits d'une plantation sont nombreux : protection de nombreuses espèces animales, diversité végétale, améliorations des continuités de la trame verte, stockage du carbone, stabilisation et enrichissement des sols, ou encore installation d'une barrière physique contre les produits phytosanitaires utilisés en agriculture conventionnelle.

La liste des nombreux services écologiques fournis par les haies pourrait être précisée plus en détail. Sans chercher à être exhaustif, il faudra ajouter leur contribution à la protection des nappes phréatiques, à l'amélioration des capacités de rétention des sols et de lutte contre l'érosion, leur effet brise-vent, leur rôle en faveur des pollinisateurs... Mais ces éléments bénéfiques pour la biodiversité s'accompagnent également d'avantages quant à la qualité de l'intégration paysagère de notre territoire ou encore quant à la qualité et à la diversification des productions culturelles. Dans la perspective de l'installation de maraîchage en culture biologique sur la parcelle de la Driotte récemment acquise par la municipalité, cette plantation apporte un élément de cohérence indéniable.

Par ce projet, la ville d'Ingré poursuit son engagement à planter chaque année une haie sur son territoire. Après le parc Stéphane Hessel en 2018 puis les années suivantes le merlon à l'entrée du site de Lazin, le chemin des Clos Points, les abords de la nouvelle salle de Padel sur la plaine de Bel Air, il s'agit de pérenniser une action régulière et complémentaire de l'ensemble des efforts de la commune pour la préservation de la biodiversité. Comme pour les plantations précédentes, les végétaux seront labellisés « végétal local », le chantier sera participatif et bénéficiera d'un accompagnement pédagogique.

Ce projet répond totalement aux critères d'éligibilité de l'aide financière mise en place par la métropole pour soutenir l'effort des communes en faveur de la plantation de haies, dans le cadre du fonds de solidarité métropolitaine, aussi fera-t-il l'objet d'une demande d'aide en ce sens.

Le plan de financement de cette opération s'établit ainsi comme suit :

Dépenses HT		Recettes	
Etudes		Orléans Métropole : Fonds de Solidarité Métropolitaine (FSM)*	2 500 €
Honoraires	5 000 €	Reste à charge pour la commune bénéficiaire du FSM	2 500 €
Acquisitions foncières			
Travaux			
Equipements mobiliers			
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 000 €</b>

Après présentation à la Commission Générale du 21 septembre 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver le projet technique de plantation et le plan de financement prévisionnel de l'opération
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le versement d'une subvention au titre du Fonds de Solidarité Métropolitaine d'Orléans Métropole.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 28 septembre 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

**28 SEP. 2023**

**28 SEP. 2023**

**28 SEP. 2023**



Le Maire

Christian DUMAS

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_23_088
Objet :	Chantier participatif de plantation de haie rue de la
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-09-28 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.7 - Actes speciaux et divers
Identifiant unique :	045-214501694-20230928-DL_23_088-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20230928-DL_23_088-DE-1-1_0.xml	text/xml	881 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.23.088 - TE - Chantier participatif de plantation de haie rue de la Driotte.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230928-DL_23_088-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	306.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 septembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	28 septembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 septembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 septembre 2023 à 16h06min01s	Reçu par le MI le 2023-09-28